EDITO

« Diepp'Infos » est le nouveau journal municipal destiné à informer régulièrement les habitants de l'activité de la commune.

Au fur et à mesure des numéros, vous y trouverez différentes informations comme le compte-rendu des réunions du Conseil Municipal, une explication synthétique sur le budget de la commune et sur la fiscalité, les travaux réalisés et ceux programmés, un rappel des démarches administratives, la présentation des habitants qui arrivent dans la commune et de ceux qui l'ont quittée, les prochaines manifestations, le relai des décisions intercommunales pouvant intéresser les habitants, et d'autres choses...

Ce nouvel outil de communication va vous permettre de savoir ce qu'il se passe dans votre commune et de ce qu'il est fait de l'argent public.

C'est le premier numéro de cette publication dont le format tout comme le contenu n'est pas encore définitif. Tout dépendra évidemment de l'actualité et de la densité d'informations que l'on pourra y faire figurer.

Bonne lecture

Le Maire Alain MACEL

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les 9 et 16 mars dernier, vous avez élu votre nouveau Conseil Municipal. Vous avez été 115 votants au premier tour, 113 au second, soit une participation de plus de 75%.

Onze sièges étaient à pourvoir : 10 ont été attribués au premier tour et 1 au second tour.

<u>Furent élus</u>: Alain MACEL, Bernard GEORGE, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ, Michel CHALONS, Emmanuel DUCROS, J-Christophe PATON, Nathalie MARECO et Jean MUTELET.

Le 21 mars, le nouveau conseil a procédé à l'élection du Maire et des 3 adjoints. C'est **Alain MACEL** qui fut élu **Maire**, Emmanuel DUCROS, Claudine DIDRY et Michel CHALONS, ses adjoints.

En fin de soirée, les commissions municipales ont été composées. En voici le détail :

- Aménagement et exploitation de la forêt : Emmanuel DUCROS , Bernard GEORGE , Marcel GABRIEL , Ludovic SANCHEZ , Michel WILLEMIN
- Etangs et espaces verts: Alain MACEL, Claudine DIDRY, Bernard GEORGE, Christine LAMPSON, Michel CHALONS
- Voirie et assainissement : Alain MACEL, Michel CHALONS, Emmanuel DUCROS
- Bâtiments communaux : Alain MACEL, Claudine DIDRY, Delphine EPIARD, Nathalie MARECO, Emmanuel DUCROS, Jean CHARTON

- Animation et vie associative: Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ
- Information et communication: Jean-Christophe PATON, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ
- Finances et administration: Alain MACEL, Jean-Christophe PATON, Nathalie MARECO, Séverine SANCHEZ, Delphine EPIARD, Emmanuel DUCROS, Claudine DIDRY, Michel CHALONS
- Aide sociale: Nathalie MARECO, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ, Christine LAMPSON, Michel CHALONS
- Révision de la liste électorale : Michel CHALONS, Jean CHARTON, et Serge BEAUGNON
- Remembrement: Alain MACEL, Michel CHALONS, J-Charles MANGEOT
- Impôts: Alain MACEL + tout le conseil
- Commission d'appel d'offre: Alain MACEL, J-Christophe PATON, Michel CHALONS, Emmanuel DUCROS.

Ensuite, les délégués du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs ont été élus : Communauté de Communes, Syndicat d'électrification du Nord Meusien, Syndicat des Eaux Dieppe-Damloup et SIVU de la vallée de l'Orne.

Il reste maintenant à travailler!

PAGE 2 DIEPP'INFOS - JUIN 2008

LE BUDGET 2008



Dès les élections passées, la première réunion du Conseil avait pour objectif de voter le budget de la commune pour 2008.

La commune de Dieppe présente une situation financière très saine, n'est pas endettée, et profite d'une trésorerie confortable permettant de programmer des travaux sans devoir souscrire un emprunt.

D'un point de vue global, le budget 2008 est d'ores et déjà excédentaire (49 000 euros) au niveau des dépenses de fonctionnement (c'est l'activité courante de la commune : électricité, eau, chauffage, entretien des voiries et bâtiments, salaires, fêtes...) ce qui permet de maintenir le niveau des impôts locaux comme l'an passé (5,22% pour la taxe d'habitation, 7.28% pour le foncier bâti, 8.48% pour le foncier non bâti et 4.30% pour la taxe professionnelle).

Les ressources de la commune, hors report du résultat de l'année précédente, sont composées pour 20.73% de la fiscalité locale, 8.67% des revenus du Domaine (coupes de bois, affouages, droit de chasse), 2.65% du remboursement du congé de maternité de notre secrétaire de Mairie, 20.55% des logements communaux, et de 47.40% des dotations de l'Etat.

Pour les dépenses, ce sont pour 27.09% des charges générales, 12.45% des dépenses de personnel, 13.17% des charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions

aux associations, contribution au service incendie départemental), 0.29% des charges financières (intérêt de la dette), 6.82% pour faire face à des dépenses imprévues, et enfin, pour 40.18% le virement destinés aux investissements. Citons notamment comme travaux d'entretien le démoussage de la toiture de la Mairie, la réfection des infiltrations sur la toiture de l'église.

Concernant les investissements programmés cette année, il y aura :

- la construction d'un local technique derrière la mairie pour le matériel espaces verts,
- l'achat d'un nouveau photocopieur
- la modernisation et l'extension de l'éclairage public avec des lampes au sodium (lumière orangée) sur 18 points lumineux supplémentaires et sur 3 anciens. Les points nouveaux sont essentiellement placés dans les zones sombres, entre chaque néon actuel. A terme, tous les néons devraient être remplacés. A noter que seul le coût résiduel est inscrit, déduction faite des subventions touchées par le syndicat d'électrification.
- la création, par la CODECOM, de la rue du Lavoir (transformation en rue du chemin qui descend le long de la Mairie)
- le remplacement et le renforcement de la conduite pluviale qui descend sur cette nouvelle voie
- la clôture du terrain du presbytère (travaux réalisés fin 2007)
- des honoraires pour un architecte qui va retravailler sur la

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 11.04.2008: Le Conseil à l'unanimité :

- A adopté le compte administratif 2007 et a voté le budget 2008 dont le détail a été annoncé ci-dessus.
- A fixé les indemnités du Maire et du 1er Adjoint à 50% du montant auquel ils pouvaient prétendre en fonction de la taille de la commune
- A attribué une subvention de 500 €au comité des fêtes La Dieppoise, de 50 € au Souvenir Français, et de 150 € à l'association Entre Nous,
- A autorisé le Maire à signer le contrat saisonnier de Mr GEORGE pour l'entretien des espaces verts,

 A proposé une liste de 24 membres potentiels pour former la Commission Communale des Impôts Directs, liste dans laquelle le Directeur des Services Fiscaux choisira 6 titulaires et 6 suppléants

Réunion du 23.05.2008: Le Conseil à l'unanimité :

- A donné au Maire une certain nombre de délégations permanentes pour faciliter la gestion quotidienne
- A autorisé le versement d'une indemnité de conseil et de confection du budget au receveur municipal
- A accordé une autorisation permanente de poursuite par voie de commandement au dessus de 5 €

ECHOS DU SYNDICAT DES EAUX



Suite aux élections des conseils municipaux des 9 et 16 mars, Messieurs Jean CHARTON, Jean-Claude DIDRY, Emmanuel DUCROS, Alain MACEL, Jean-Marc BERTRAS, Carlo FURINA, Dominique MANGEOT et Patrick PETRY forment le nouveau Conseil Syndical du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Dieppe / Damloup).

Réunion du Conseil Syndical du 18 avril :

Au cours de cette réunion, Alain MACEL fut réélu Président, Dominique MANGEOT, Vice-président, et Jean CHARTON, secrétaire.

Puis furent votés ou approuvés à l'unanimité, le compte administratif 2007 et le budget primitif 2008.

Point sur les travaux au captage :

Une fuite importante au captage privait d'eau potable les communes de Damloup et de Vaux-devant-Damloup plusieurs semaines par an en période d'étiage, nous obligeant à avoir recours à des approvisionnements en eau, par camion.

Cela nous a conduit à signer une convention avec la commune de Vaux établissant les règles de gestion du captage et le montant de la participation financière de chacun aux dépenses occasionnées. Cette convention concerne uniquement le captage.

Au vu de l'expertise faite par le bureau d'études Barrois,

DIEPP'INFOS - JUIN 2008 PAGE 3

SIAEP - Suite

nous avons dû engager de lourds et coûteux travaux (±130 000 €HT subventionnés à près de 70 %), réalisés en 2 tranches, pour endiguer cette fuite :

1^{ère} tranche:

- Construction d'un rideau étanche à l'aide de palplanches métalliques enfoncées jusqu'à 6 mètres de profondeur
- Reprise et réfection du trop plein du captage,
- Passage busé,
- Remise à neuf des canalisations fonte alimentant les deux réseaux (Dieppe-Damloup, Vaux),

2^{ème} tranche:

- Pose de nouveaux drains captant l'eau
- Réfection du bâtiment (crépi, porte + échelle),
- Mise en place d'une clôture grillagée avec un portillon d'accès pour effectuer l'entretien

 Sécurisation de la chambre de partage sur le territoire de Damloup.

Investissements prévus en 2008 :

- Paiement de la 2^{ème} tranche, pose d'un compteur après chaque surpresseur (pour répondre aux exigences de l'Agence de l'Eau),
- Vidange et désinfection des deux réservoirs d'eau,
- Changement d'une ventouse sur le réseau principal.

Pour l'avenir :

Nous allons engager une étude pour la réalisation du renforcement du réseau principal sur un nouveau tronçon (remise à neuf des conduites et branchements).

EN BREF

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le 09.04.2008, les délégués des 26 communes du canton se sont réunis pour procéder à l'élection du Président, des Vice-présidents et des membres du Bureau.

Jean PICART a été élu Président au 1^{er} tour par 32 voix contre 27 pour Jean MUTELET.

Les nouveaux Vice-présidents :

- Alain LOUPPE : Développement local
- Philippe GIRARDY : Développement économique
- Gérard NAHANT : Voirie, assainissement, hydraulique
- Raymonde MOUTAUX : Scolaire
- A-Marie BEAUCHET : Associations et communication
- Michel LETURC: Environnement

<u>Rappel</u>: Les représentants de Dieppe à la CODECOM sont Messieurs Alain MACEL et Jean MUTELET.

INSCRIPTION ELECTORALE

Si vous venez d'emménager dans la commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter à Dieppe pour les prochains scrutins.

BOITE A IDEES

Une boîte à idées (boîte aux lettres) située près de l'entrée de la mairie, permet à chacun de déposer ses suggestions, infos et autres remarques à adresser au conseil ou à faire passer dans le bulletin. N'hésitez plus ; à vos stylos!

RECENSEMENT

Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser dans le mois anniversaire de leurs 16 ans à la Mairie.

Une attestation de recensement et un certificat de recensement leur seront remis, documents indispensables pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., BAC, permis de conduire...).

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

A chaque numéro de Diepp'Infos, nous détaillerons les modalités pour effectuer une démarche administrative.

La Carte Nationale d'Identité.

Valable 10 ans et gratuite, il faut s'adresser à la Mairie du lieu de résidence pour son établissement ou son renouvellement.

La présence du demandeur est indispensable. Pour les mineurs, il faut que l'enfant ainsi qu'un parent ayant l'autorité parentale soient présents.

Vous devez vous présenter muni des pièces suivantes :

- Votre carte d'identité périmée,
- La déclaration de perte ou de vol de votre carte si besoin
- 2 photos d'identité récentes et identiques (attention, il existe des photographes agréés)
- 1 acte de naissance de moins de 3 mois,
- 2 justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois,

- Livret de famille avec jugement de divorce si il y a lieu pour les mineurs
- Certificat de nationalité française ou livret militaire ou carte d'électeur pour les personnes dont les 2 parents sont nés à l'étranger

POUR VOS DECHETS VERTS

Les beaux jours arrivent et pelouses et autres travaux de jardinage vont produire des déchets qu'on ne peut jeter dans les containers à ordures.

Sachez qu'il existe un trou pour les déposer au bois "Le Chénas", route de Maucourt. A l'entrée du bois, prenez à droite le chemin blanc (entre prairie et forêt). A 180 m environ, tournez à gauche dans le bois (passage busé), faîtes 30 m et vous y êtes.

PRIME CUVE DE FIOUL: 150 EUROS

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi octroie une prime de 150 € pour le remplissage des cuves de fioul de la résidence principale, aide réservée aux ménages non imposables se chauffant au fioul, et qui ont été livrés entre le 10.11.2007 et le 31.01.2008.

Pour en bénéficier, il faut faire parvenir **avant le 30.06.2008** à la Trésorerie mentionnée sur leur avis d'impôt sur le revenu :

- l'avis de non imposition
- une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 150 € établie entre le 10.11.2007 et le 31.01.2008
- un RIB, RIP ou RICE du demandeur.

LES HABITANTS

Ils nous ont rejoints depuis janvier 2007:

- Claudio ALESSANDRIA et Aurélie JUNG sont arrivés de la Moselle début avril 2008 et louent une maison au 3 rue du Sansonnet (maison DWORAK).
 - Claudio est opérateur chimique chez Inéos, Aurélie est à la recherche d'un emploi.
- Eric PRIME et sa fille Rebecca, sont arrivés du Luxembourg début avril 2008 et ont acheté un pavillon à La Maroterie (ancienne maison de Corinne DIDRY)
 Eric est employé dans une robinetterie au Luxembourg.
- Thierry et Aline BERNIERE, et leurs enfants, Alexandre, Florian et Ludovic, sont arrivés de Verdun en février 2008 et louent l'ancien Presbytère, rue Mazel.
 - Thierry est militaire au $1^{\circ}/2^{\circ}$ Chasseurs de Thierville et Aline est aide soignante à la Maison de Retraite St Joseph à Verdun.
- Vincent GEORGE et Audrey CABORET se sont installés dans le logement de la Mairie en novembre 2007. Audrey vient de Verdun où elle est gérante du magasin Ludivine Passion, rue Mazel, et on ne présente pas Vincent, sauf pour dire qu'il est responsable de rayon chez Grand Frais à Verdun.
- Mickaël GALZANDAT, Anne Laure TOUSSAINT et leurs enfants, Nathan et Maxime, sont arrivés de Verdun pour janvier 2007 et ont acheté l'ancienne maison de Patrick TOUSSAINT, 64 rue Mazel.
 - Mickaël est ouvrier chez JTM et Anne Laure travaille dans une agence de décoration de pub.
- Jean-François LENOST, Carole WERNER et leur fille Zoé,

- sont arrivés de la région de Marseille en juillet 2007 et ont acheté un pavillon au 7 rue du Sansonnet.
- Jean François et Carole sont tous les deux militaires au $1^{\circ}/2^{\circ}$ Chasseurs de Thierville
- Olivier PASQUIER, Marlène NICLOUX et leurs enfants, Robin et Julie sont arrivés de Dieue en juillet 2007. Ils ont acheté l'ancienne maison LEFETZ, 56 rue Mazel.
 Olivier est commercial chez Anival et Marlène est ingénieur
- Jean-Christophe et Magalie PATON sont arrivés de Warcq début avril 2007 et ont construit une maison au 6 rue du Sansonnet
 - J-Christophe est Directeur des Services de la Mairie d'Etain, Conseiller Municipal de Dieppe, et Magalie est Psychologue au CMP de Verdun (Hôpital)
- Arnaud LAMBRIX et Maïté DUCHEMIN se sont installés en janvier 2007 au 22 rue du Pâquis, en location, et viennent de Verdun.
 - Arnaud est chauffeur routier et Maïté travaille au Centre Social d'Argonne des Islettes.

Les naissances de l'année écoulée:

 Maxime est né le 15.07.2007 de Mickaël GALZANDAT et Anne Laure TOUSSAINT

Ils nous ont quittés :

qualité à EMC2.

- Jacques HURAULT est décédé en décembre 2007
- Patrice DWORAK est décédé en janvier 2007

LA DIEPPOISE

Le comité des fêtes « La Dieppoise » a été créé le 19 juillet 2005.

Le but du comité des fêtes est de permettre aux personnes du village et des alentours de se retrouver pour passer d'agréables moments grâce à diverses manifestations.

Présidé par Emmanuel DUCROS, le comité comprend 8 autres membres : Claudine DIDRY (trésorière), Alain MACEL (secrétaire), et Bernard GEORGE, Nathalie MARECO, Jean CHARTON, Jean-Charles MANGEOT, Isabelle DUCROS, Geneviève MACEL.

Depuis cette date, plusieurs manifestations ont été organisées telles

que la fête à DIEPPE, le beaujolais nouveau, et cette année, le coucous.

LE REPAS COUSCOUS.

Le 19 avril 2008, un repas couscous a été organisé par le comité des fêtes à la salle communale.

Une soixantaine d'adultes et enfants se sont retrouvés pour déguster ce repas préparé par Emmanuel & Isabelle DUCROS et passer une soirée très agréable.

Beaucoup de nouveaux habitants étaient présents.

FETE PATRONALE

Cette année, la fête à DIEPPE aura lieu les 28 et 29 juin.
L'orchestre TENESSEE animera un bal gratuit le samedi soir.
Le dimanche 6 juillet, un groupe folklorique sur le thème de l'Asie sera dans notre commune dans le cadre de la fête de la gare à ETAIN.

COMMUNE DE DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT

55 rue Mazel

55400 DIEPPE SOUS DOUAUMONT

2 / Fax: 03 29 88 31 93

: mairiedieppesousdouaumont@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public : Lundi de 15h30 à 17h30



Directeur de publication : Alain MACEL

Textes et rédaction :

La commission Information & Communication (J-Christophe PATON, Claudine DIDRY, Christine LAMPSON, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ)

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique